

Éditorial

C'est un grand honneur pour moi de présenter ce numéro double de *TransLittérature* à l'occasion des 50 ans de l'ATLF. 50 années de débats, de réflexions, de négociations avec les pouvoirs publics ; 50 années de progrès pour la visibilité et la reconnaissance de notre profession ; 50 années de défis – atteindre le demi-siècle, pour une association reposant exclusivement sur le volontariat de ses membres, ce n'est pas rien. Être présidente de l'ATLF à ce moment important me fait percevoir le poids de cette responsabilité et l'importance du passage de relais, de génération en génération. Sous la houlette de Laure Hinckel, au sein d'un comité éditorial aux volontés renouvelées et qui s'enrichit de nouveaux membres, comme toujours bénévoles et très engagés dans ce travail précieux, ce numéro anniversaire éclaire les réussites du passé et les enjeux de l'avenir.

Un tel moment nous rappelle combien ont bellement œuvré les précédents responsables de l'ATLF. Notre sommaire, sans céder à aucune pompe, traverse le destin en traduction de cinq générations de traducteurs, mettant en lumière aussi la question de la formation des jeunes dans notre profession, et donne la parole à Olivier Mannoni dans un entretien fourni et fouillé.

Un éclairage approfondi est posé sur le monde qui nous entoure : un traducteur américain nous analyse ; nos collègues déléguées au CEATL échangent autour de leur mission européenne en trio avec la fondatrice du collège de Seneffe. À la croisée de l'étranger et de la formation continue, il y a les résidences pour traducteurs. Le sujet est traité sous deux angles différents. Les festivals littéraires français, le festival America et les Assises d'Arles sont eux aussi abordés sous deux points de vue qui se complètent.

Un grand angle est réservé aux plus récents progrès obtenus par notre association et qui sont, au fond, le résultat des actions cumulées de générations d'élus au sein du conseil d'administration. Les contrats de traduction comportent désormais un grand nombre de clauses qui reconnaissent et protègent le traducteur et son œuvre. Le travail de veille juridique que nous menons ne pourra qu'apporter des améliorations dans ce domaine. Nous multiplions sans relâche les actions pour obtenir que nos rémunérations soient décentes et permettent à de plus en plus d'entre nous de vivre de leur profession. Enfin, la protection de notre profession va de pair avec celle de la diversité éditoriale, sans laquelle la diffusion de la littérature du monde serait fragilisée. Un de nos articles met en scène des éditeurs de littérature étrangère devant les choix qui s'offrent à eux.

L'ATLF fête ses 50 ans alors qu'est menée l'offensive de certains industriels promoteurs d'une technologie prétendument intelligente pour – toujours (mais notre « toujours » parle de ce qui est une maladie de notre ultra-contemporanéité, puisque autrefois on tenait en haute estime les productions de l'esprit) – , tenter de réduire l'être humain et diminuer ses capacités cognitives : l'hiver dernier nous avons vu comment un quotidien (par ailleurs juste envers les traducteurs) s'est laissé abuser et a fait traduire les conclusions du Rapport de la commission d'enquête sur l'Assaut contre le Capitole par un tel produit des algorithmes. Deux de nos contributeurs se sont penchés sur le sujet pour un Côte à Côte inédit et passionnant.

Alors que la modernité nous permet de communiquer de manière tellement plus performante avec les éditeurs qui reprennent nos textes et entre nous dans tous les aspects de la vie, nous constatons depuis quelques années une dérive d'un tout autre ordre et qui exige la plus grande vigilance de notre part. Elle remet en cause la définition même de la création, de la notion d'œuvre originale de l'esprit, de l'identité du créateur. Il ne s'agit pas d'un nouvel outil qui nous ferait gagner du temps, de l'énergie, de la vitesse, mais d'un monstre qui, pour se nourrir, pille les créations humaines, qui, pour le profit de quelques industriels, cherche à imposer une automatisation et une prétendue rentabilité à l'opposé de ce qui fait l'essence même de notre métier : la réflexion, l'engagement, l'immersion dans le mille-feuille du texte à traduire. Comme vous l'aurez lu dans la tribune rédigée avec nos compagnons d'ATLAS, nous nous élevons avec force contre ce qui mènerait inéluctablement à une restriction de notre liberté créatrice. Dans ce numéro nous revenons aussi sur ce point, en examinant les suites de notre tribune.

L'ATLF a 50 ans aussi dans une merveilleuse période d'affirmation de la puissance des femmes. Par intérêt sincère et dans un esprit bravache qui nous fait du bien, nous avons demandé aux traductrices de l'encyclopédie *Pussypedia* de nous raconter cette expérience tout aussi linguistique que personnelle et, finalement, sociétale.

Ce numéro est très spécial aussi parce qu'il a recueilli un grand nombre de témoignages tous plus intéressants les uns que les autres à nos questions : pourquoi êtes-vous entré en traduction ; quelle expérience tirez-vous d'une résidence de traduction à laquelle vous avez participé ; quel souvenir gardez-vous d'une joute à laquelle vous avez participé ou simplement assisté ?

Ces trois questions mettent en lumière ce qui fait le cœur de notre pratique : le choix de traduire des textes littéraires, la richesse des échanges avec nos pairs, la communication de notre passion au grand public.

Je voudrais, dans l'espace de ce texte, évoquer également mon propre cheminement. Avant d'être la présidente de l'ATLF, je suis surtout, comme tous les membres de notre belle association et beaucoup de lectrices et lecteurs de *TransLittérature*, une traductrice heureuse de l'être, épanouie dans son activité professionnelle et engagée dans la défense de son métier. Je suis venue à la traduction littéraire par amour des langues – rien d'étonnant à cela – et de la littérature, une évidence. J'imagine que mon bain familial plurilingue et mon enfance linguistiquement tiraillée entre plusieurs pays ont également été des facteurs décisifs. Mon parcours doit beaucoup à deux personnes, deux amis, un traducteur et un éditeur. Tous deux m'ont fait confiance à différents titres et m'accompagnent depuis près de vingt-cinq ans, avec fidélité et générosité.

Marc A. est avant tout un ami très cher, avec qui je partage mon attachement au pays de mon père, la Grèce, la passion pour les mots et la musique des langues, l'engagement dans l'enseignement des langues à l'université. Il me présenta autrefois à de nombreuses de ses relations dans le milieu éditorial, et c'est à sa recommandation chaleureuse (et probablement trop louangeuse) à un éditeur que je dus mon premier contrat.

Oliver G. me confia mes premiers textes ; il me consacra un temps infini pour que j'apprenne à cerner la manière dont mon travail s'insère dans le projet de toute une équipe. Notre collaboration devint une amitié solide et, depuis vingt ans, c'est sa belle maison consacrée à la littérature étrangère qui publie plus de la moitié de mes traductions.

Après avoir mené de front deux carrières, celle d'enseignante et celle de traductrice, j'ai fait le grand saut il y a 7 ans et décidé de me consacrer exclusivement à la deuxième. Deux nécessités se sont imposées à moi. La première : maîtriser tous les aspects de la profession, son statut social, juridique, fiscal, pas uniquement sa pratique au quotidien – les interactions avec mes pairs, avec les éditeurs, les participations aux événements, la communication autour de son activité. La deuxième : consacrer du temps et de l'énergie à la jeune génération de traductrices et traducteurs pour les aider à affronter les évolutions du métier. D'où mon engagement au service de l'ATLF avec une équipe qui partage ces fortes convictions.

Je vous souhaite une lecture enrichissante, stimulante et passionnante. ◆

SOPHIE ASLANIDES